



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**CERTIFICAT OFFICIEL DU JOUEUR**  
**INSCRIPTION SAISON 2017 - 2018**



<b>NOM:</b>		<b>PRÉNOM:</b>	
<b>ADRESSE</b>		<b>VILLE</b>	<b>CODE POSTAL</b>
<b>DATE DE NAISSANCE:</b>		<b>TÉL: RÉ: ( 1 )</b>	
<b># ASS. MALADIE:</b>		<b>TÉL: RÉ: ( 2 )</b>	
<b>COURRIEL:</b>	<b>POSITION DU JOUEUR:</b>		<b>Gar. ( ) Gaucher ( )</b>
<b>COURRIEL:</b>			<b>Déf. ( )</b>
		<b>Avant ( ) Droitier ( )</b>	
<b>NOM DU PÈRE:</b>		<b>NOM DE LA MÈRE:</b>	

**CATEGORIE & CLASSE EN 2017 - 2018**

**POSITION**

**JE VOUDRAIS ÊTRE ÉVALUÉ À LA POSITION SUIVANTE :**  
**GARDIEN ( ) DÉFENSEUR ( ) AVANT ( )**

**CONDITION D'ACCEPTATION :-**

*Tout membre de Hockey Québec accepte de se soumettre et se conformer à la constitution, règlements et règle de jeu, de même qu'à tout amendement dûment approuvé, de hockey Québec. Tout membre reconnaît Hockey Québec comme étant le seul organisme chargé de régir la pratique du hockey sur l'ensemble du territoire du Québec. Tout membre de Hockey Québec reconnaît que tous les renseignements apparaissant aux présentes sont vrai. Le joueur, ainsi que les parents du joueur aussi s'engagent à respecter les règlements du regroupement double lettres :  
**BROSSARD - LA PRAIRIE au AA / BB***

*\*\* La preuve de résidence exigée est une photocopie du permis de conduire ou tout autres documents du ou des parents ayant la GARDE LÉGALE. ELLE EST EXIGÉE POUR TOUT JOUEUR AYANT DÉMÉNAGÉ EN 2017-18 OU POUR TOUT NOUVEL ARRIVANT. Le signataire autorise par la présente l'Association du Hockey Mineur de Brossard (AHMB) ou l'Association du Hockey Mineur de La Prairie (AHML) à effectuer toutes vérifications nécessaires auprès de la RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE  
Une fausse déclaration entraînera l'expulsion automatique du joueur et l'application des sanctions prévues aux règlements.*

*TOUT joueur qui accepte de se présenter aux différents camps des équipes AA / BB / accepte de participer aux activités d'évaluation et s'y conformer jusqu'à la fin du camp.*

<b>Signature d'un parent:</b> <b>AYANT LA GARDE LÉGALE</b>	<b>NOM</b> <i>(en lettre moulées)</i>
---	--

<b>Signature du joueur:</b>	<b>NOM</b> <i>(en lettre moulées)</i>
-----------------------------	--



Le 01 Mai 2017

Bonjour,

Par la présente, nous t'invitons au Camp de sélection du mois d'août 2017 pour l'évaluation et le choix des joueurs qui feront partie des équipes

ATOME AA et BB - PEEWEE AA et BB - BANTAM AA et BB et MIDGET AA et BB

Ce camp te permettra d'avoir un minimum de 4 ½ heures de glace.

Si tu es intéressé à t'inscrire, tu dois compléter le formulaire " EN LIGNE " et avant le 1 juillet

et retourner par la poste un chèque de 110.00 \$ au nom de:  
BULLDOGS Brossard / La Prairie ( daté au plus tard le 15 Juillet 2016 )  
ainsi qu'une preuve de résidence : Permis de conduire ou autres.  
et nous retourner le tout : avant le 1er juillet à :

BULLDOGS Brossard / La Prairie 140 des PINS La Prairie, Qc. J5R 4M9
---

Voici quelques renseignements supplémentaires.

Ton inscription " EN LIGNE " doit nous parvenir, ainsi que ton chèque afin que ton nom soit enregistré au AA / BB BULLDOGS Brossard / La Prairie.  
**NE PAS OUBLIER D'INCLURE UNE PREUVE DE RÉSIDENCE.**

VOIR SITE --- [www.lesbulldogs.ca](http://www.lesbulldogs.ca) pour infos.

Ces équipes seront formées de 15- 16 ou 17 joueurs incluant 2 Gardiens de but.

Ce camp se tiendra au Complexe Sportif BELL  
PEEWEE, BANTAM et MIDGET : À compter de la semaine du 20 août  
ATOME : À compter de la semaine du 29 Août

Pour plus d'information, tu pourras contacter les personnes suivantes:  
Brossard - Greg Hay - courriel - [ghay@paptac.ca](mailto:ghay@paptac.ca)  
Laprairie - Normand Chassé - courriel - [chasse.n@videotron.ca](mailto:chasse.n@videotron.ca)

Au plaisir de te revoir au mois d'août.

Michel Bouchard  
Président  
A.H.M. Brossard

Normand Chassé  
Responsable BULLDOGS  
saison 2017-2018

Yanic Brisson  
Président  
A.H.M. La Prairie

**" BULLDOGS BROSSARD / LA PRAIRIE "**



**INFORMATION**

**BANTAM BB ET MIDGET BB**

**Suite à la décision d'HOCKEY-QUÉBEC, il n'y aura plus de Mise en Échec durant les joutes pour la saison 2017 - 18 pour ces 2 groupes.**

**Tous les joueurs ayant évolués dans les classes "AA" "BB" "CC" et "A" seront acceptés pour le camp des BULLDOGS.**

**Les joueurs ayant joués dans la classe " B " seront acceptés sur la recommandation du Président de Brossard ou La Prairie.**

**Les équipes AA / BB seront possiblement formés de 15 - 16 ou 17 joueurs incluant 2 Gardiens de but, ainsi que le Midget AA.**

**Ces équipes font parties du Regroupement des villes de Brossard et La Prairie, sous le nom de " BULLDOGS BROSSARD / LA PRAIRIE "**

**Ce regroupement comprendra, 8 équipes soient:**

<b>Des équipes catégories</b>	<b>ATOME</b>	<b>AA et BB</b>
	<b>PEE WEE</b>	<b>AA et BB</b>
	<b>BANTAM</b>	<b>AA et BB</b>
	<b>MIDGET</b>	<b>AA et BB</b>

**TOUT LES JOUEURS DOIVENT SUIVRE LA FORMATION DE MISE EN ECHEC**

**Regroupement " Bulldogs Brossard / La Prairie "**